



## Communiqué de presse :

### **Lancement de la première campagne de communication sur les sports de pleine nature et le dérangement de la faune en hiver à l'échelle alpine**

Pour les passionnés de sports de neige, les Alpes deviennent de plus en plus attractives au-delà des stations de ski. Les tendances actuelles du loisir dans le ski de randonnée, le free-riding et la raquette à neige ont largement augmenté le nombre de visiteurs hivernaux dans les espaces protégés et dans bien d'autres zones sensibles des Alpes, augmentant ainsi l'impact sur la faune sauvage et l'environnement alpin.

Bien que de nombreuses organisations et instances publiques des pays alpins sont depuis longtemps engagées dans des activités de sensibilisation, le dérangement de la faune et ses effets restent une préoccupation majeure dans de nombreuses régions. Pour sensibiliser les participants au problème et contribuer à la visibilité des nombreuses initiatives existantes, le réseau alpin des espaces protégés ALPARC a développé l'initiative de communication conjointe « Be Part of the Mountain » (BPM).

« Be Part of the Mountain » est une initiative de coopération internationale qui veut allier – dans les Alpes - des espaces protégés, des organisations de protection de la nature, des collectivités, des clubs alpins et des ambassadeurs. L'initiative vise à faciliter l'échange de bonnes pratiques, à développer des outils de sensibilisation communs et à mettre en œuvre des actions de communication dans les Alpes afin de contribuer au changement de comportements des pratiquants des sports de pleine nature.

## Campagne de communication : janvier à avril 2018

Une première action de l'initiative « Be part of the Mountain » est la mise en place d'une campagne de communication afin d'attirer l'attention des pratiquants sur le dérangement de la faune en hiver et de présenter l'initiative internationale. Aujourd'hui, nous sommes fiers de vous présenter les premiers outils de l'initiative qui visent tous à convaincre les pratiquants de se comporter de manière responsable et d'éviter de skier dans les zones sensibles.

- Un logo invitant, parlant et international avec différentes [déclinaisons](#).
- Un clip-vidéo court et surprenant : [Youtube d'ALPARC](#) | [Version HD pour téléchargement](#)
- Un site web attirant et ergonomique : [www.bepartofthemountain.org](http://www.bepartofthemountain.org)

Nous aimerions que vous diffusiez ce contenu via vos canaux de communication, en particulier le clip vidéo. Ce clip présente les principaux messages, le logo et le site internet de BPM.

**Aidez-nous à lancer cette campagne et à partager le clip vidéo sur vos canaux de communication à partir du vendredi 26 janvier. Veuillez suivre votre activité de communication, c'est-à-dire de veiller sur l'utilisation et la diffusion des outils. Un sondage d'évaluation suivra cette campagne en mai 2018.**

## Initiative de coopération internationale

Au-delà de cette campagne de communication, « Be Part of the Mountain » est une initiative de coopération internationale qui s'appuie sur une charte. Les organisations et les ambassadeurs qui s'engagent dans cette thématique et qui souhaitent participer à des échanges et à des actions de communication à l'échelle alpine sont invités à signer la charte. Au-delà de la période de la campagne de communication ci-dessus, l'utilisation des outils de l'initiative (logo, clip vidéo, contenu du site) sera réservée aux organisations membres et partenaires.

Vous pouvez lire la charte ici : [English Français Deutsch Italiano](#)

Si vous souhaitez vous joindre à l'initiative ou si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à nous contacter :

ALPARC Le réseau des espaces protégés alpins  
256, rue de la République  
F-73000 CHAMBERY  
+33 (0) 4 79 26 55 00  
[info@alparc.org](mailto:info@alparc.org) | [www.alparc.org](http://www.alparc.org)

De 2016 à 2018, le développement de l'initiative « Be part of the Mountain » a impliqué plus de 60 experts et techniciens de 40 organisations dans six pays alpins. Il a eu lieu dans le cadre du projet WeWild (We respect Alpine wildlife), coordonné par ALPARC et financé par l'Agence fédérale pour la Protection de la Nature (BfN, Allemagne) avec des fonds du Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature, de la Construction et de la Sûreté nucléaire (BMUB, Allemagne).

